

Solidarités International

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale des membres de l'Association Solidarités International,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarités International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé au dernier paragraphe de la note « 2. Faits marquants » de l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre Association comptabilise des fonds dédiés, conformément aux règles comptables applicables aux associations. La note « VI – Les fonds dédiés » de l'annexe présente les mouvements intervenus sur les fonds dédiés au cours de l'exercice. Nous nous sommes notamment assurés, sur la base de la documentation juridique obtenue et des contrôles par sondages sur les dépenses réalisées :
 - de la correcte détermination des fonds dédiés à la clôture de l'exercice ;
 - de la correcte évaluation des fonds dédiés ;
 - de la correcte évaluation et comptabilisation des écarts latents de change.
- Comme présenté dans les notes de l'annexe « VII – Provision pour risques et charges » et « XIV – Engagements hors bilan » de l'annexe, votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés à ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations. Nous nous sommes par ailleurs assurés de la sincérité de l'information présentée concernant l'approche adoptée en matière de programmes non intégralement co-financés (note XIV de votre annexe).
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 juin 2025

Le commissaire aux comptes,



Aca Nexia
Représenté par Stéphane Dankowski



SOLIDARITES INTERNATIONAL

Bilan

**Exercice comptable clos au 31
décembre 2024**

ACTIF		31.12.2024			31.12.2023
		Valeur brute	Amortissements & Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE	ACTIF				
	<i>Immobilisations incorporelles</i>	805 763	359 517	446 246	365 647
	Frais d'établissement				
	Frais recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, logiciels, droits et valeurs similaires	805 763	359 517	446 246	365 647
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles				
	<i>Immobilisations corporelles</i>	2 929 715	2 499 084	430 631	481 898
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	781 530	718 627	62 903	70 835
	Matériel de bureau et mobilier	842 861	625 061	217 799	180 881
	Matériel de transport	1 305 324	1 155 395	149 929	230 182
	Autres immobilisations corporelles				
	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	<i>Immobilisations financières</i>	332 410	76 380	256 030	248 399
	Participations	30 031		30 031	30 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts aux partenaires				
	Intérêts courus non échus sur titres				
	Dépôts et cautionnements	302 379	76 380	225 999	218 399
	Total actif immobilisé	4 067 887	2 934 980	1 132 907	1 095 944
ACTIF CIRCULANT	<i>Stocks et en cours</i>	348 984		348 984	160 281
	Matières premières				
	Approvisionnements	348 984		348 984	160 281
	En cours de production de biens ou de services				
	Marchandises				
	<i>Créances et comptes rattachés</i>	134 670 301	804 746	133 865 556	155 612 229
	Créances	124 700 587	804 746	123 895 841	147 853 195
	Frais de Personnel / Caisses sociales - Débiteurs				
	Fournisseurs débiteurs				
	Fournisseurs RRR et autres avoirs				117 319
	Partenaire / débiteurs				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres débiteurs	9 969 715		9 969 715	7 641 716
	<i>Disponibilités</i>	69 701 574		69 701 574	35 783 493
	Valeurs mobilières de placement	1 000 015		1 000 015	2 500 015
	Disponibilités	68 701 559		68 701 559	33 283 478
	Intruments de trésorerie				
Virements internes	-0		0		
Total actif circulant et assimilés	559 458		559 458	576 299	
COMPTES ET REGULARISATIO	Charges constatées d'avance	559 458		559 458	576 299
	Frais d'émission des emprunts				
	Primes remboursement des emprunts				
	Différences de conversion Actif	761 787		761 787	1 200 390
Total de l'actif	210 109 991	3 739 726	206 370 265	194 428 636	

PASSIF		31.12.2024	31.12.2023
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	Total Fonds propres et assimilés	16 378 806	12 372 478
	Fonds propres sans droit de reprise		
	subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	9 372 478	7 445 321
	Résultat - Excédent ou déficit de l'exercice	4 006 329	1 927 157
	Situation nette (sous-total)	13 378 806	9 372 478
	Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Titres associatifs	3 000 000	3 000 000	
FONDS DEDIES	Fonds reportés et dédiés	143 786 076	143 678 106
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	143 786 076	143 678 106
PROVISIONS	Provisions pour risques et charges	2 568 626	2 198 571
	Pour risques pour charges	2 069 660	1 973 772
	Pour risques de change	498 966	224 799
DETTES	Emprunts et dettes assimilées	2 580 711	2 399 761
	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Intérêts courus non échus		
	Autres emprunts et dettes financières divers	2 580 711	2 399 761
	<i>(dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques)</i>		
	Autres dettes	40 299 467	32 615 354
	Avances reçues et Bailleurs créditeurs		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 358 292	3 219 439
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	9 911 325	9 447 557
	Dettes immobilisations et comptes rattachés		
	Dépôts usagers		
Partenaires / dettes programmes en cours			
Autres dettes - Programmes à réaliser			
Autres dettes	27 029 850	19 948 358	
CPTREGUL	Produits constatés d'avances		
	Différence de conversion Passif	756 579	1 164 366
TOTAL DU PASSIF		206 370 265	194 428 636

SOLIDARITES INTERNATIONAL

Compte de résultat

**Exercice comptable clos au 31
décembre 2024**

INTITULES	31.12.2024	31.12.2023
EXPLOITATION		
PRODUITS EXPLOITATION	318 826 036	332 475 862
<i>Cotisations</i>	4 505	3 640
<i>Ventes de biens et services</i>		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	96 606	12 923
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	124 786 120	131 589 609
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 814 666	5 725 236
Mécénats	728 596	
Legs, donations et assurance-vie	392 020	292 475
Contributions financières	38 279 994	41 701 852
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 599 488	2 199 429
Utilisations des fonds dédiés	143 678 106	148 957 886
Autres produits	2 445 936	1 992 812
CHARGES D'EXPLOITATION	317 291 668	330 565 995
Achats de marchandises	67 421 157	80 926 503
Variation de stock	(71 707)	62 376
Autres achats et charges externes	26 908 233	28 496 920
Aides financières	8 045 222	4 945 745
Impôts, taxes et versements assimilés	1 599 052	1 502 608
Salaires et traitements	55 026 568	54 931 336
Charges sociales	7 046 143	6 700 964
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 163 567	756 301
Dotations aux provisions	2 069 660	1 973 772
Reports en fonds dédiés	143 786 076	143 678 106
Autres charges	4 297 696	6 591 362
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 534 369	1 909 867
FINANCIERS		
PRODUITS FINANCIERS	9 684 324	9 754 969
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	242 661	38 678
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	304 307	629 255
Différences positives de change	9 137 357	9 087 036
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	7 603 204	9 873 912
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	575 846	304 307
Intérêts et charges assimilées	89 645	95 943
Différences négatives de change	6 937 713	9 473 662
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	2 081 120	(118 943)
EXCEPTIONNELS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	605 438	376 197
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	605 438	376 197
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	214 599	239 964
charges exceptionnelles sur opérations de gestion	214 599	239 964
charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	390 840	136 233
TOTAL DES PRODUITS	329 115 799	342 607 028
TOTAL DES CHARGES	325 109 470	340 679 871
Excédent de fonctionnement	4 006 329	1 927 157

INTITULES	31.12.2024	31.12.2023
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	938 607	2 799 634
Prestations en nature	1 720 272	419 026
Bénévolat	102 237	34 723
Total	2 761 116	3 253 384
Secours en nature	938 607	2 799 634
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 720 272	419 026
Prestations en nature		
Personnel bénévole	102 237	34 723
Total	2 761 116	3 253 384

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

SOLIDARITES INTERNATIONAL est une association humanitaire qui vient en aide aux personnes frappées par les conflits et les violences, les épidémies, les catastrophes naturelles et climatiques et les effondrements économiques. Ses équipes humanitaires ont pour mission de secourir celles et ceux dont la sécurité, la santé et la vie sont menacées, en couvrant leurs besoins essentiels : boire, manger et s'abriter.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL répond à l'urgence en délivrant une aide en mains propres et développe, dans le même temps, des solutions pérennes afin que les populations affectées recouvrent un accès durable à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène, à des moyens de subsistance diversifiés et à un habitat sûr.

Grâce à sa connaissance du terrain et à son expertise, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL parvient à intervenir dans les zones les plus difficiles d'accès et dans des contextes particulièrement dangereux.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL fait également montre d'une capacité d'ingénierie technique et sociale singulière, qu'elle perfectionne d'années en années en s'appuyant notamment sur des travaux de développement et d'innovations menées par ses équipes et ses partenaires.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est engagée auprès des populations affectées par les crises les plus sévères depuis 1980. Elle intervient toujours à la demande des populations concernées ou de leurs représentants, en coopération avec ses partenaires locaux et avec la farouche volonté d'un respect constant des principes humanitaires que sont l'humanité, l'indépendance, l'impartialité et la neutralité. Ses équipes de terrain sont très majoritairement composées de personnel recruté localement. Ainsi, l'aide apportée est au plus près des besoins des personnes soutenues.

Protection, dignité et autonomie sont les objectifs finaux de l'action de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL.

2. FAITS MARQUANTS

Le volume mis en œuvre en 2024 baisse de -9% par rapport à 2023 pour atteindre 173,3M€. SOLIDARITES INTERNATIONAL comptait 24 Bureaux Pays au 31 décembre 2024.

Le volume de missions sociales se décompose en trois éléments : les frais de missions sociales dépensés sur le terrain (inclus les contributions volontaires en nature) qui représentent 152,5M€ en 2024 (contre 170,3M€ en 2023) ; ensuite les frais de missions sociales dépensés au siège, c'est à dire le support aux opérations, qui représentent 8,7M€ en 2024 (contre 7,9M€ en 2023) et enfin les actions de sensibilisation du grand public et de plaidoyer qui représentent 337k€ en 2024 (contre 248k€ en 2023). Au sein des missions sociales terrain, pour la première fois, le Yemen devient le pays d'intervention avec le plus gros volume en 2024 avec 18,7M€, soit une hausse de 27% par rapport à 2023. Le volume opérationnel mis en œuvre en Syrie chute de -36% pour atteindre 17,2M€. La RDC avec un volume de 16,1M€ maintient sa 3e place malgré une diminution de -10% par rapport à 2023. L'Ukraine qui a cédé la 2^e place arrive en 4^e position avec un volume de 13,8M€, soit une variation de -39% par rapport à 2023. La crise humanitaire qui touche le Soudan depuis avril 2023 représente toujours une part importante de nos activités humanitaire avec une croissance du volume d'aide apportée entre 2023 et 2024 au Soudan (+137%), au Sud Soudan

(+9%) et au Tchad (+38%). Le Golfe de Guinée ouvert en 2023 connaît également une forte croissance pour atteindre 1,6M€ en 2024.

Deux ouvertures de Bureaux Pays ont eu lieu en 2024, respectivement en Ethiopie et à Gaza, ainsi qu'une urgence majeure à Mayotte avec le passage du cyclone Chido en décembre 2024, où nous étions déjà présents et opérationnels. En Ethiopie, les équipes de Solidarités International sont intervenues au Tigré en faveur des veuves et familles endeuillées par le terrible conflit civil qui avait ensanglanté l'année précédente, apportant principalement un support à leurs moyens d'existence. En outre, les équipes de SI ont également à travers un deuxième projet déployé des activités d'Eau, hygiène et assainissement dans des centres de santé et dans des communautés touchées par les conflits internes, de la distribution de moyens monétaires en faveur des plus vulnérables et du référencement de personnes en situation de malnutrition ou ayant besoin de protection à travers un partenaire local. SI a démarré ses activités à Gaza en février 2024, répondant à l'immense crise humanitaire générée par le conflit et focalisant son action sur la production d'eau potable et sa distribution aux gazaouis déplacés et victimes de la guerre.

Fermeture de deux Bureaux Pays : Le Pakistan en juillet 2024 où nos équipes sont intervenues à la suite des inondations d'août 2022 afin de remettre en fonction des points d'eau, reconstruire des latrines et sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène. Et le Maroc en février 2024 après la finalisation des activités d'urgence post séisme de septembre 2023 pour assurer l'accès à l'eau potable et à des sanitaires aux populations touchées, et ainsi garantir la sécurité et la dignité des victimes.

Les dons manuels collectés auprès du Grand Public augmentent en 2024 pour atteindre 5,8M€ (+1,56% par rapport à 2023). Afin d'améliorer la visibilité des ressources issues de la générosité du public, à partir de 2024, les ressources venant d'entreprises, de fondations et d'autres bailleurs privés seront reportées sur la ligne mécénat du CROD au sein de la catégorie des produits issus de l'appel à la générosité du public. Cela permet de les distinguer des subventions signées via des partenaires dans le cadre de consortium qui restent sur la ligne « Contributions financières sans contrepartie ».

Les frais de recherche de fonds diminuent de -7% entre 2023 et 2024 (contributions volontaires en nature incluses), cela s'explique principalement par le ralentissement des campagnes de recrutement de nouveaux donateurs en prélèvement automatique. Les frais de fonctionnement diminuent de -3%, les effets de change positifs expliquent cette baisse. Hors effets de change, les frais de fonctionnement restent stables par rapport à 2023, à hauteur de 3,1M€.

Cette année, les fluctuations de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling, ont entraîné un gain de change qui s'élève à 1,5M€ en 2024 contre une perte de change de -2,6M€ en 2023. L'optimisation des chemins bancaires pour les transferts du siège vers les Bureaux Pays afin de limiter les multiples conversions contribue fortement à ce résultat.

Le résultat final de l'exercice s'élève à un excédent de 4 006 329 € pour l'exercice 2024. L'affectation de ce résultat viendra mouvoir la ligne de report à nouveau au passif de notre Bilan. Au 31 décembre 2024, les fonds associatifs s'établissent à 16 378 806 €

Dans le contexte de l'arrivée au pouvoir du Président Donald Trump et de sa nouvelle administration, l'aide étrangère accordée par les Etats-Unis (via USAID) a fait l'objet d'une remise en cause fondamentale. Le début d'année 2025 est marqué par un gel de 90 jours des subventions en cours financées par les Etats-Unis afin de permettre à la nouvelle administration une revue. Le volume de subventions américaines déjà acquises à mettre en œuvre en 2025 s'élève à 51M€ pour 22 subventions, soit 35% du volume de fonds dédiés constatés au 31/12/2024. Bien que ce ne sont finalement que 7 subventions financées par USAID qui se sont arrêtées pour l'association entre février et avril 2025, pour un total estimé à 8,5M€, l'arrêt des activités pendant plusieurs mois et

l'incertitude sur la reprise des versements d'USAID pourraient entraîner une baisse plus importante du budget 2025. De plus, l'association s'attend à ce que les baisses budgétaires annoncées par la nouvelle administration américaine impactent négativement les exercices futurs (post 2025). L'association considère que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2024. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2024 au titre de cet événement. De ce fait, l'évaluation des actifs et passifs dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de cette situation.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - METHODES RETENUES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels. Il s'agit du troisième exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 qui remplace le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Conformément au règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicables depuis le 1er janvier 2017, les pertes et gains de change sur créances et dettes relatives à l'activité de l'association ont été enregistrés en pertes et gains de change sur créances et dettes d'exploitation, dans le résultat courant.

Seules les pertes et gains de change sur des opérations de nature financière (transferts bancaires, achats de devise au comptant et réévaluations des stocks de devise dans le cas de l'association en 2024) restent comptabilisées dans le résultat financier.

Les autres méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur supérieure à 500 euros sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement d'achats de véhicules, de radios et de matériel informatique destinés aux actions humanitaires.

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels acquis et de licences.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur localisation et de leur nature suivant le tableau ci-après :

Localisation du bien	Nature du bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Siège	Logiciel standard	1 an	Exceptionnel
Siège	Adaptations logicielles	3 ans à 7 ans	Linéaire
Siège	Matériel de bureau et informatique fixe	4 ans	Linéaire
Siège	Matériel informatique portable	3 ans	Linéaire
Siège	Agencements	10 ans	Linéaire
Terrain	Matériel de bureau et informatique	1 an	Linéaire
Terrains	Matériel de transport	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de structure	1 an à 2 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel Programme	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de Télécommunications	1 an à 2 ans*	Linéaire

* La durée d'amortissement varie selon le type de matériel ou véhicule.

Les taux d'amortissement des immobilisations sur les missions varient selon le type de matériel ou de véhicule immobilisé.

III - STOCKS

Les stocks sont constitués de :

1. Fournitures consommables liées à l'activité de la communication et de la collecte, évaluées selon la méthode FIFO (« First In, First Out » - Premier entré, Premier sorti)
2. Matériel informatique acheté en lot et envoyé sur le terrain sur BCI (bon de commande interne). Il est évalué selon cette même méthode FIFO.
3. Fournitures pour le fonds d'urgence et l'ensemble des missions.
4. Carburants stockés sur nos missions et utilisés pour la mise en œuvre de nos opérations

IV - CREANCES

Les créances sont décomposées en trois sous-ensembles :

- Créances sur Contrats Bailleurs,
- Créances Fournisseurs,
- Créances Sociales (Personnel et caisses sociales)

Ces créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les créances sont analysées selon leurs échéances à moins d'un an ou plus d'un an. Les échéances à plus d'un an concernent les projets pluriannuels dont les règlements interviennent selon l'avancement des activités et de la validation des rapports financiers par le bailleur institutionnel.

Sur certaines créances devenues douteuses, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la probabilité de non-recouvrement de créances est quasi avérée.

Les créances en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2024 par le biais d'une comptabilisation d'un écart de conversion actif ou passif.

Les créances cédées aux banques en garantie des découverts accordés, dans le cadre de la loi Dailly, zéro € au 31 décembre 2024, ne sont plus constatées, depuis le 01/01/2020 dans le poste « Bailleurs – Débiteurs divers » au profit d'un suivi extracomptable.

V – LIQUIDITES ET EXIGIBILITES IMMEDIATES EN DEVISES

A Paris, le pool bancaire de l'association fournit les moyens financiers complémentaires pour financer les activités des missions avant que les bailleurs institutionnels ne remboursent l'association. Ce pool avait fait l'objet d'une nouvelle convention signée le 5 février 2016, avec augmentation de la ligne de crédit permettant d'atteindre 5 000 000 €. Selon cet accord, l'ouverture de crédit est consentie à SOLIDARITES INTERNATIONAL par les banques comme suivant :

- La BNP Paribas accorde une ligne en euros à hauteur de 2 000 000 €,
- Le Crédit Lyonnais accorde une ligne en euros à hauteur de 1 500 000 €,
- Le Crédit Coopératif accorde une ligne euros à hauteur de 1 500 000 €.

Courant 2024, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'est vu accorder 1 000 000 € de facilité de trésorerie par le Crédit Lyonnais et par le Crédit Coopératif et 2 500 000 € par la Société Générale

Les comptes bancaires et caisses en devises sont convertis en euro au taux de fin d'exercice (taux InforEuro du mois de décembre).

VI – LES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC.

FONDS DEDIES PAR PAYS	Début 2024	R.A.N.U. des exercices antérieurs (1) 7894	Engagements à réaliser sur ressources affectées - R.A.N.U de l'exercice (2) 6894	ECA 476100 2023	ECP 477100 2023	ECA 476100 2024	ECP 477100 2024	Fin 2024
000- Fonds dédiés SIEGE			36 771					36 771
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN	5 717 262	(5 717 262)	3 505 187					3 505 187
120- Fonds dédiés RDC	12 141 143	(12 141 143)	13 225 554					13 225 554
170- Fonds dédiés IRAK	27 246	(27 246)	1 565					1 565
210- Fonds dédiés HAITI	781 402	(781 402)	2 153 178					2 153 178
270- Fonds dédiés LIBAN	12 723 675	(12 723 675)	10 127 626					10 127 626
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN	1 535 419	(1 535 419)	4 056 083					4 056 083
300- Fonds dédiés RCA	12 528 662	(12 528 662)	9 055 146					9 055 146
320- Fonds dédiés BANGLADESH								
330- Fonds dédiés TCHAD	987 214	(987 214)	4 046 552					4 046 552
340- Fonds dédiés MYANMAR	7 119 411	(7 119 411)	4 880 935					4 880 935
380- Fonds dédiés MALI	2 293 370	(2 293 370)	1 156 158					1 156 158
390- Fonds dédiés NIGER	3 926 838	(3 926 838)	804 718					804 718
400- Fonds dédiés SYRIE	12 220 006	(12 220 006)	16 215 766					16 215 766
420- Fonds dédiés CAMEROUN	2 170 557	(2 170 557)	3 511 739					3 511 739
470- Fonds dédiés YEMEN	17 330 541	(17 330 541)	11 077 046					11 077 046
480- Fonds dédiés NIGERIA	3 207 777	(3 207 777)	4 006 476					4 006 476
530- Fonds dédiés BURKINA FASO	9 257 081	(9 257 081)	12 569 063					12 569 063
550- Fonds dédiés COLOMBIE								
560- Fonds dédiés VENEZUELA	567 500	(567 500)	2 521 814					2 521 814
590- Fonds dédiés FRANCE	799 960	(799 960)	1 019 891					1 019 891
800- Fonds dédiés TRANSVERSE	1 688 785	(1 688 785)	1 022 026					1 022 026
580- Fonds dédiés MOZAMBIQUE	11 869 107	(11 869 107)	9 000 457					9 000 457
050- Fonds dédiés SOUDAN	7 165 388	(7 165 388)	15 638 210					15 638 210
600- Fonds dédiés UKRAINE	14 135 505	(14 135 505)	13 125 298					13 125 298
250- Fonds dédiés PAKISTAN	512 452	(512 452)						
610- Fonds dédiés TOGO	928 363	(928 363)	557 822					557 822
490- Fonds dédiés ETHIOPIE			1 438 690					1 438 690
640- Fonds dédiés PALESTINE			1 036 998					1 036 998
TOTAL	141 634 664	(141 634 664)	145 790 770					145 790 770
Complément fonds dédiés liés au change ECP								
000- Fonds dédiés SIEGE								
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN		34 207	(67 598)	(34 207)				-67 598
120- Fonds dédiés RDC		363 013	(381 915)	(363 013)				-381 915
170- Fonds dédiés IRAK								
210- Fonds dédiés HAITI		806		(806)				
270- Fonds dédiés LIBAN		30 390	(82 392)	(30 390)				-82 392
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN			(55 498)					-55 498
300- Fonds dédiés RCA		30 818	(49 294)	(30 818)				-49 294
320- Fonds dédiés BANGLADESH								
330- Fonds dédiés TCHAD			(14 002)					-14 002
340- Fonds dédiés MYANMAR		51 520	(55 249)	(51 520)				-55 249
380- Fonds dédiés MALI		16 493		(16 493)				
390- Fonds dédiés NIGER		(7 151)	(34 206)		7 151			-34 206
400- Fonds dédiés SYRIE		168 482	(362 053)	(168 482)				-362 053
420- Fonds dédiés CAMEROUN			(19 625)					-19 625
470- Fonds dédiés YEMEN		190 679	(98 094)	(190 679)				-98 094
480- Fonds dédiés NIGERIA		12 286	(182)	(12 286)				-182
530- Fonds dédiés BURKINA FASO		(7 187)	(206 517)		7 187			-206 517
550- Fonds dédiés COLOMBIE								
560- Fonds dédiés VENEZUELA			(85 515)					-85 515
590- Fonds dédiés FRANCE								
800- Fonds dédiés TRANSVERSE		23 387	(14 669)	(23 387)				-14 669
580- Fonds dédiés MOZAMBIQUE		392 896	(55 131)	(392 896)				-55 131
050- Fonds dédiés SOUDAN		9 526	(281 548)	(9 526)				-281 548
600- Fonds dédiés UKRAINE		733 279	(124 766)	(733 279)				-124 766
250- Fonds dédiés PAKISTAN								
610- Fonds dédiés TOGO								
490- Fonds dédiés ETHIOPIE								
640- Fonds dédiés PALESTINE			(16 439)					-16 439
TOTAL		2 043 442	(2 004 693)	(2 057 780)	14 338			(2 004 693)
Ecart de conversion Passif - Variation								
TOTAL	141 634 664	143 678 106	143 786 076	(2 057 780)	14 338			143 786 076

Les subventions sont comptabilisées pour leur valeur contractuelle à la date de la signature du contrat et font l'objet, dans la mesure où le projet est pluriannuel, d'une comptabilisation d'un fonds dédié à la date clôture des comptes (31 décembre).

Le volume d'activité en 2024 a permis :

- (1) L'utilisation des Fonds Dédiés constatés au 31/12/2023 pour 143 678 K€
- (2) La reconstitution d'un montant de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2024 d'un montant de 143 786 K€ à engager sur les exercices futurs.

Depuis l'exercice 2008 les fonds dédiés résultant des contrats bailleurs en devises étrangères sont calculés en fonction de leur taux d'origine, puis ajustés par un écart de change actif ou passif pour les ramener au taux de clôture.

Pour permettre une meilleure lecture des pertes et gains de change liés au reporting en devises étrangères, il est convenu de comptabiliser en « Différences de conversion actif et passif » (comptes 476 et 477) la variation des fonds dédiés en devises au 31/12/2024.

VII – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Un montant de 2 568 626 Euros est inscrit au bilan.

Il comprend des provisions pour litiges et charges pour 2 069 659 Euros. Ces provisions contiennent des risques sociaux pour 149 040 Euros, des risques financiers pour 267 314 Euros, des subventions qui devront être remboursées à différents bailleurs pour des dépenses jugées inéligibles pour 1 120 091 Euros et 533 215 Euros pour des cofinancements (voir paragraphe XIV - ENGAGEMENTS HORS BILAN).

Une provision pour risque de change est calculée par compensation entre la différence de conversion Actif et Passif, analysée globalement par devise. Au 31 décembre 2024, la provision pour risque de change s'élève à 498 966 Euros, contre 224 799 Euros au 31 décembre 2023.

VIII – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières concernent la ligne de découvert issue de la convention de pool bancaire, détaillée en V, et tout autre moyen de financement à moyen ou long terme (emprunts etc.) négocié avec les institutions financières.

IX – DETTES

Les dettes sont décomposées en six sous-ensembles :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachées,
- Dettes fiscales et sociales,
- Subventions à affecter,
- Avances reçues des Bailleurs et comptes Bailleurs créditeurs,
- Dettes issues de contrats de partenariats opérationnels,
- Autres dettes – dont partenariat.

Les dettes à plus d'un an concernent uniquement le remboursement d'un billet à ordre souscrit auprès du Crédit Coopératif.

Les dettes en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2024.

X - DEPENSES POUR LES MISSIONS

Les dépenses effectuées pour les missions sont engagées soit :

- Par le siège, pour le compte des missions,
- Par les missions elles-mêmes

Les dépenses engagées par le siège sont prises en compte lors de la facturation du bien ou de la prestation de service.

Les dépenses pour les missions sont comptabilisées dans la majeure partie des cas à la date de leur paiement. Il se peut toutefois que les missions engagent des dépenses lors de la livraison du bien, ou lors de la réalisation effective de la prestation.

XI - PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Le modèle de compte de résultat adopté par SOLIDARITES INTERNATIONAL est conforme au règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds confiés à SOLIDARITES INTERNATIONAL.

XII - EFFECTIFS

Au 31 décembre 2024, l'effectif des salariés de droit français s'élève à 579. En équivalent temps plein (ETP), ce nombre est de 484. Par ailleurs, dans le cadre de nos activités humanitaires nous employons du personnel dans les pays dans lesquels nous intervenons.

Pays	Effectif au 31 décembre 2024	Répartition selon nature du contrat de travail	
		Contrat de droit français	Contrat de droit étranger
Siège	230	230	
AFGHANISTAN	136	12	124
BANGLADESH	0		
BURKINA FASO	202	18	184
COLOMBIE	0		
ETHIOPIE	3	2	1
FRANCE	39	39	
HAITI	64	7	57
IRAQ	0		
LIBAN	110	7	103
MALI	18	2	16
MAROC	0		
MOZAMBIQUE	163	24	139
MYANMAR	308	17	291
NIGER	52	6	46
NIGERIA	155	9	146
PAKISTAN	0		
PALESTINE	23	6	17
RCA	95	17	78
RDC	259	29	230
SENEGAL	0		
SOUDAN	166	40	126
SUD SOUDAN	81	17	64
SYRIE	294	23	271
TCHAD - CAMEROUN	128	17	111
TOGO	24	9	15
UKRAINE	117	24	93
VENEZUELA	54	5	49
YEMEN	146	19	127
TOTAL	2 867	579	2 288

XIII – CONSEIL D’ADMINISTRATION

Les membres du conseil d’administration ne sont pas rémunérés pour leur fonction d’administrateur. Le détail des conventions réglementées est présenté dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

XIV – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu d’un turnover important et de la faible ancienneté moyenne des salariés, SOLIDARITES INTERNATIONAL estime l’engagement au titre des indemnités de départ à la retraite pour les équipes du siège uniquement. Cette indemnité est estimée à 638 K Euros, soit le salaire brut du mois de décembre 2024 des équipes sièges. Ce montant ne fait pas l’objet de provision au niveau des comptes de l’Association.

Selon les modalités d'escompte (Loi Dailly) accordées par le pool bancaire à Paris, le montant des créances cédées au 31 décembre 2024 s'élève à 0 K Euros.

Dans le cadre de certains projets d'aide humanitaire, le bailleur de fonds exige un partage du financement, soit avec un autre bailleur de fonds institutionnels soit avec des fonds privés. A la signature du contrat, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'engage à mener à bien le projet et à trouver le pourcentage de cofinancement requis.

Fin 2024, SOLIDARITES INTERNATIONAL a identifié 7 projets pour lesquels du cofinancement doit être identifié d'ici la fin d'année 2025.

4 projets déjà identifiés à fin 2023 mais dont le risque résiduel est nul :

- Le projet 2378 en République Démocratique du Congo financé par l'Agence Française de Développement (AFD) nécessitait, fin 2023, un cofinancement de 126 000 EUR qui restait à identifier courant 2024 à la suite du refus de la subvention financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) qui devait initialement cofinancer le projet. De plus, le désistement de la Seneo qui était lié au financement de l'AESN a augmenté le besoin de cofinancement à 645 933 EUR en début d'année. A fin 2024, 447 051€ restait à identifier. Des négociations sont en cours avec la Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) pour apporter le cofinancement résiduel en 2024. Le cofinancement a été sécurisé. **Le projet est clos au 31/12/2024**
- Le projet 2880 en Moldavie (mission Ukraine) financé par l'AFD nécessite un cofinancement total de 1 000 000 €. A fin 2023, il restait 400 000 € de co-financement à sécuriser, pour lequel des négociations étaient en cours avec la Fondation de France, appuyées par l'AFD. A ce jour, un risque résiduel de 90 000€ persiste. Des négociations avec l'AFD sont en cours. Le cofinancement a été sécurisé. **Le projet est clos au 31/12/2024**
- Le projet 3239 en Irak financé par le ministère des Affaires étrangères Belge qui se termine fin novembre 2024 nécessite un cofinancement de 227 273€. Des efforts d'identifications (contrat AFD ou CDCS) sont toujours en cours mais non confirmés à date. Le cofinancement a été sécurisé. **Le projet est clos au 31/12/2024**
- Les contrats 3038 (financement Communauté d'agglo Pays Voironnais – échéance courant 2025) et 3093 (AERMC Rhone-Méditerranée Corse – échéance fin 2027) au Myanmar nécessitent un cofinancement de 225 000€. A fin 2024, l'ensemble du cofinancement était identifié.

3 projets déjà identifiés à fin 2023 mais avec un risque résiduel :

- Le projet transverse 2330 financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) requière contractuellement un cofinancement de 198 000 €. Des négociations avec l'AERMC ont réduit le besoin de cofinancement à 150 000 €.
- Le projet 2903 en Iraq financé par l'AFD qui se termine mi-2026 requière un co-financement total de 600 000 €. A fin 2024, 201 215 € reste à identifier. Les efforts d'identification du cofinancement sont encore en cours.
- Le projet 2606 au Myanmar financé par l'AFD qui se termine fin 2025 requière un cofinancement total de 701 754€. A fin 2024, 182 000 € reste toujours à identifier. Les efforts d'identification du cofinancement sont encore en cours.

D'autres cofinancements restent à sécuriser pour des projets qui se termineront après 2025 :

- Le projet 3419 en RDC financé par DDC/SDC (Direction du développement de la coopération Suisse) requière un co financement total de 1 800 000 USD. A fin 2024, 1 153 513 USD restaient à identifier. Les efforts d'identification du cofinancement sont encore en cours.

A ce titre il est rappelé que depuis l'exercice 2009, l'association provisionne de façon systématique, par l'intermédiaire d'une provision pour risques et charges, les co-financements qu'elle estime probable de ne pas être en mesure de trouver. Ceci concerne notamment tous les co-financements non trouvés à la fin de l'exercice N, pour des programmes se terminant en N+1 (soit en 2025 pour l'exercice clos au 31/12/24). Ainsi une provision à hauteur de 533 215 € est passée au 31/12/2024 (pour les projets 2330, 2606 et 2903).

XV – FONDS ASSOCIATIFS

Le bénéfice de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2023 a été affectée en report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	7 445 321	1 927 157						9 372 478
Excédent ou déficit de l'exercice	1 927 157	- 1 927 157		4 006 329				4 006 329
Dotations consommables								
Subventions investissement								
Provisions réglementées								
Titres associatifs	3 000 000							3 000 000
Total	12 372 478	-		4 006 329				16 378 806

SOLIDARITES INTERNATIONAL a émis en 2021 300 titres associatifs d'une valeur de 10 000€ soit un total de 3M€

XVI – SITUATION FISCALE DE L'ASSOCIATION

Conformément à l'instruction fiscale du 18 décembre 2006, aujourd'hui intégrée dans le bulletin officiel des finances publiques (BOI IS CHAMP-10-50-10-10), les activités de SOLIDARITES INTERNATIONAL ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée et contribution économique territoriale). Toutefois SOLIDARITES INTERNATIONAL est soumis à l'impôt sur les sociétés pour les intérêts touchés sur les comptes à termes ou comptes sur livret. Ainsi qu'à l'imposition sur la valeur ajoutée (TVA) sur une partie de des activités entrepris par notre Bureau pays France car constitue un secteur taxable.

Au regard des obligations déclaratives des organismes sans but lucratif prévues à l'article 222 bis du CGI, SOLIDARITES INTERNATIONAL a réalisé la déclaration annuelle des reçus fiscaux émis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

En raison de son non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée, et en application de l'article 231 du code général des impôts, SOLIDARITES INTERNATIONAL est redevable de la taxe sur les salaires.

XVII – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du contrôleur légal comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2024 s'élève à 60.000 Euros.

Les honoraires facturés rémunèrent les diligences effectuées par le commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission de contrôle légal des comptes.

XVIII – INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant total des rémunérations brutes annuelles et des avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de SOLIDARITES INTERNATIONAL s'élève à 223.308 Euros pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2024.

XIX - CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Afin que le compte de fonctionnement reflète la répartition entre subventions publiques et les contributions financières privées tel que présenté dans le compte des ressources par origine et dépense par destination (CROD), un reclassement a été réalisé pour tous les contrats de subventions signé avec des partenaires privés. Ces ressources apparaissent désormais en produits d'exploitation à la ligne « Contributions financières ».

XX - COMPTE DES RESSOURCES PAR ORIGINE ET DEPENSE PAR DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle défini dans le règlement de l'ANC 2018-06

Les données présentées dans le CROD sont issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau de certains emplois du siège.

LES CHARGES

Le Compte des ressources par origine dédiées affiche deux colonnes : les charges annuelles totales et l'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice. Dans les deux cas, les charges se décomposent en trois rubriques :

- Les Missions Sociales
- Les Frais de Recherche de Fonds
- Les Frais de Fonctionnement

Pour les Emplois annuels totaux sont identifiés également les dotations aux provisions et les engagements à réaliser sur ressources affectées.

La colonne « Emplois de 2023 » permet de conserver un comparatif par rapport au dernier exercice.

Les Contributions Volontaires en Nature ne font pas partie intégrante des Missions Sociales mais sont présentées à part en bas du tableau.

Charges de 2024

Missions Sociales

Les « Missions Sociales » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour chacune des composantes des missions sociales de SOLIDARITES INTERNATIONAL. Elles sont réparties comme suit, conformément au nouveau format de CROD rendu obligatoire courant 2020 :

- Missions Humanitaires réalisées à l'international (inclus la section Support aux opérations)
- Missions Humanitaires réalisées en France

- Missions de plaidoyer et de sensibilisation réalisées en France

Pour chaque ligne, le volume mis en œuvre directement par SOLIDARITES INTERNATIONAL est isolé du volume mis en œuvre via un organisme tiers. Ces organismes tiers sont des associations locales avec lesquelles SOLIDARITES INTERNATIONAL signe un accord de partenariat. SOLIDARITES INTERNATIONAL assure un suivi et un accompagnement des équipes de ces associations partenaires, chaque dépense est vérifiée avant d'être intégrée dans notre système comptable. Le volume de nos partenaires internationaux dans le cadre de consortiums n'est pas inclus ici car le détail de la comptabilité du partenaire n'est pas intégré à notre système. La dette que SOLIDARITES INTERNATIONAL a envers ces partenaires internationaux se retrouve au Bilan.

- **Missions Humanitaires réalisées à l'international et en France**

Il s'agit de tous les frais relatifs à la réalisation de l'action sur place. Ils comprennent les ressources humaines expatriées et nationales, les moyens logistiques et les achats de matériels et des fournitures. Les dépenses effectuées sont engagées soit par le siège en France soit par les missions elles-mêmes.

Les dépenses sont affectées aux projets d'aide humanitaire qui font l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou privé ou une affectation spécifique de la générosité publique. Il s'agit également des dépenses opérationnelles complémentaires aux dépenses programmes qui sont financées par la collecte de fonds et qui assurent la continuité des missions ou l'entrée dans un pays en cas d'ouverture.

Les dépenses comprennent également les frais des visites d'assistance technique et de gestion effectuées par le personnel du siège sur le terrain. Elles viennent souvent en complément des autres dépenses opérationnelles et concernent les évaluations pour des interventions dans de nouvelles zones, du suivi opérationnel, du contrôle interne et du soutien en ouverture et fermeture de mission.

Toutes charges et produits exceptionnels et financiers directement imputables aux missions sont inclus dans cette rubrique. Il s'agit notamment des résultats financiers des missions sur les mouvements de devises et les contrats bailleurs et de l'impact financier des incidents sécuritaires et litiges.

- **Missions de plaidoyer et de sensibilisation réalisées en France**

Cette rubrique comprend l'intégralité des frais de plaidoyer, une part des équipes communication et collecte de fonds et les frais annexes nécessaires à la sensibilisation.

Depuis 2023, une équipe plaidoyer a été constituée afin d'opérationnaliser la stratégie plaidoyer de l'organisation. L'ensemble des frais de personnel de cette équipe ainsi que leur frais de fonctionnement (frais de déplacement, impression, traduction, consultance technique...) sont reportés dans cette rubrique du CROD.

Le travail des équipes communication, de collecte de fonds auprès du grand public et les délégations régionales contribuent pour partie à notre objectif de recueillir et de diffuser auprès du public, des médias et des décideurs des informations afin de les sensibiliser aux situations que nous rencontrons sur nos terrains d'intervention. Une part des frais de personnel de ces équipes est reporté dans cette rubrique en fonction du temps estimé nécessaire aux actions de sensibilisation. A ces frais de personnel, s'ajoutent une partie des frais de création/diffusion du journal de l'association, une partie des frais de campagnes institutionnelles, l'intégralité des frais d'organisation d'événements publics – tels que le « Talk Humanitaire », une partie des frais de sensibilisation du grand public dans la rue ou lors de festivals et l'intégralité des frais de création de supports audiovisuels – tel que « De vos propres yeux ».

Les dépenses « missions humanitaires » sont réparties par pays comme suit :

MISSIONS HUMANITAIRES A L'INTERNATIONAL En Euros	Missions sociales mise en œuvre par l'organisme en 2024	Missions sociales via d'autres organismes en 2024	EMPLOIS TERRAIN 2024	CONTRIBUTIONS EN NATURE 2024	TOTAL EMPLOIS 2024	EMPLOIS 2023	CONTRIBUTIONS EN NATURE 2023	TOTAL EMPLOIS 2023
Asie								
Afghanistan	3 951 092	0	3 951 092	0	3 951 092	2 686 298	10 831	2 697 129
Bangladesh	10	0	10	0	10	-7 886	0	-7 886
Myanmar	6 056 303	3 404 813	9 461 117	0	9 461 117	7 658 112	492 321	8 150 432
Pakistan	486 337	2 399	488 736	0	488 736	847 037	168 121	1 015 158
Total Asie	10 493 742	3 407 212	13 900 954	0	13 900 954	11 183 560	671 273	11 854 833
Afrique								
Burkina Faso	8 968 746	178 812	9 147 558	9 376	9 156 934	10 915 432	0	10 915 432
Cameroun	2 737 407	239 802	2 977 209	0	2 977 209	2 580 642	0	2 580 642
Ethiopie	266 989	0	266 989	0	266 989	97 285	0	97 285
Kenya - Somalie	0	0	0	0	0	-289	0	-289
Mali	2 382 314	91 521	2 473 835	0	2 473 835	8 706 274	0	8 706 274
Maroc	44 194	4 126	48 320	0	48 320	145 156	0	145 156
Mozambique	8 907 169	51 775	8 958 943	200 616	9 159 560	8 071 086	10 629	8 081 716
Niger	2 896 316	0	2 896 316	0	2 896 316	1 881 408	0	1 881 408
Nigeria	3 309 170	117 049	3 426 219	0	3 426 219	5 969 763	0	5 969 763
RCA	6 541 760	364 397	6 906 156	654 760	7 560 916	8 790 746	876 119	9 666 864
RDC	15 757 513	376 807	16 134 320	2 304	16 136 624	18 011 231	2 233	18 013 464
Senegal	0	0	0	0	0	0	0	0
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	6 955 802	992 753	7 948 555	0	7 948 555	3 078 711	280 014	3 358 725
Sud Soudan	5 342 302	45 059	5 387 361	0	5 387 361	4 658 914	279 574	4 938 488
Tchad	2 640 999	107 340	2 748 339	0	2 748 339	1 945 465	40 000	1 985 465
Togo	1 553 148	89 765	1 642 913	0	1 642 913	153 420	0	153 420
Total Afrique	68 303 828	2 659 206	70 963 034	867 055	71 830 090	75 005 244	1 488 569	76 493 813
Caraïbes et Amériques								
Haïti	2 288 620	72 000	2 360 620	0	2 360 620	2 730 754	762	2 731 516
Venezuela	1 474 558	0	1 474 558	0	1 474 558	2 724 556	0	2 724 556
Colombie	-1 339	0	-1 339	0	-1 339	418 829	0	418 829
Total Caraïbes et Amériques	3 761 839	72 000	3 833 839	0	3 833 839	5 874 139	762	5 874 901
Europe et Moyen Orient								
Contrats transverses	1 583 019	0	1 583 019	0	1 583 019	1 280 489	54 235	1 334 725
France	2 287 004	0	2 287 004	72 694	2 359 698	1 883 090	5 519	1 888 609
Irak	540 671	0	540 671	0	540 671	798 657	0	798 657
Liban	7 717 739	0	7 717 739	0	7 717 739	7 606 735	42 198	7 648 932
Palestine	964 483	62 567	1 027 050	0	1 027 050	4	0	4
Ukraine	13 663 616	134 554	13 798 170	0	13 798 170	22 288 549	438 786	22 727 334
Yemen	18 717 602	0	18 717 602	27 452	18 745 054	14 722 852	0	14 722 852
Syrie	15 562 845	1 654 770	17 217 615	0	17 217 615	26 834 600	153 981	26 988 581
Total Europe et Moyen Orient	61 036 979	1 851 891	62 888 870	100 146	62 989 016	75 414 976	694 719	76 109 695
TOTAL MISSIONS SOCIALES TERRAIN	143 596 389	7 990 309	151 586 698	967 201	152 553 899	167 477 919	2 855 323	170 333 242
MISSIONS SOCIALES : Actions de sensibilisation			317 870	18 889	336 759	231 313	16 960	248 273
Contributions au siège: Support aux opérations			8 667 298	0	8 667 298	7 974 234	0	7 974 234
TOTAL MISSIONS SOCIALES	143 596 389	7 990 309	160 571 865	986 090	161 557 956	175 683 466	2 872 283	178 555 749

Le montant par mission des Contributions Volontaires est inclus dans le tableau afin d'apprécier le volume d'activité total pour l'exercice.

Support aux Opérations

Cette rubrique comprend les frais du siège relatifs à la gestion des activités des missions à l'international. Il s'agit notamment des dépenses du département des Opérations dont les équipes ont des responsabilités opérationnelles et financières par zone géographique. Il inclut également la direction des opérations adjointe aux programmes, en charge de l'appui technique, une partie du département redevabilité et développement des partenariats, la gestion des ressources humaines terrain et de la logistique liée aux missions. Aucun frais de structure (loyers et charges du siège et du stock, assurances, télécommunications) n'est attribué à ce poste.

Frais de Recherche de Fonds

- **Frais d'appel à la générosité du public**

Les « Frais d'appel à la générosité du public » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit des

- Frais relatifs aux actions de marketing direct auprès du grand public : opérations de fidélisation (donateurs existants) et de prospection (nouveaux donateurs)
 - Frais de traitement des dons (prestataire informatique, édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement)
 - Honoraires de l'agence de marketing direct
 - Des frais liés aux événements de collecte réalisés
 - Salaires et charges ainsi que des frais annexes des services de collecte de fonds au siège.
 - D'une partie des salaires et charges du service partenariat privés en charge qui suit les mécènes.
- **Frais de recherche d'autres ressources**
Les Frais de recherche d'autres ressources comprennent les dépenses liées aux opérations de recherches de partenaires privés (hors mécènes) et de partenariats institutionnels publics, notamment les salaires et charges des personnes au siège au prorata du temps passé.

Frais de fonctionnement

La ligne « frais de fonctionnement » se compose de :

- « Frais d'information et de communication » qui regroupent l'ensemble des frais de supports de communication afin d'affirmer notre marque, à l'exception des frais de sensibilisation du grand public aux situations rencontrées sur nos terrains d'intervention qui sont inclus dans la rubrique « Missions de plaidoyer et de sensibilisation menées en France » (voir ci-dessus).
- Frais des services du siège qui ne se trouvent pas déjà dans les rubriques Missions Sociales ou Frais de recherche de Fonds. Il s'agit des frais de support du siège, les fonctions de direction générale, services généraux, finance, contrôle interne, informatique et accueil et tous les frais de structure (loyers, entretiens, assurances, télécommunications etc.).
- « Charges financières » qui comprennent les intérêts bancaires liés aux comptes bancaires du siège ainsi que les pertes de change résultant de la valorisation en euros des comptes et des caisses US dollars du siège.
- « Charges exceptionnelles » qui consistent en des charges exceptionnelles du siège, celles résultant des incidents terrain se trouvant en missions à l'international.

Dotations aux provisions et dépréciations

Il regroupe l'ensemble des dotations pour risques : les risques sur contrat bailleurs et les risques sociaux et divers ainsi que les risques de pertes de change latentes. Les dotations concernent les missions et le siège.

Impôt sur les bénéficiaires

SOLIDARITES INTERNATIONAL a perçu des intérêts sur des comptes à termes soumis à l'impôt sur les sociétés. 23 892 Euros ont été intégrés dans les comptes 2024.

Report en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des engagements pris sur les programmes humanitaires en cours qui seront rapportés aux exercices ultérieurs.

Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires, la mise à disposition à titre gracieux d'espace médiatique, l'accompagnement par des entreprises ou cabinets de conseil à titre gracieux et la mise à disposition de salariés dans le cadre de convention de mécénat de compétences.

Ces contributions volontaires en nature sont valorisées selon le prix standard de la prestation ou de la marchandise qui a été donné.

L'activité de bénévolat au sein de SOLIDARITES INTERNATIONAL est valorisée au SMIC horaire en 2024.

Le montant du Total Emplois Utilisés en bas de tableau représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.

LES PRODUITS

Comme pour les Emplois, les produits sont affichés en deux colonnes :

- Les Ressources Collectées sur 2024
- Le Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2024.

Produits liés à la générosité du public

Les « produits liés à la générosité du public » comprennent l'ensemble des dons collectés grâce aux opérations de marketing direct et les legs. Il s'agit des dons issus de tous les appels de fonds : par courrier, opération téléphonique, internet et prélèvement automatique.

Depuis 2024, les fonds reçus de mécènes privés reçu en réponse à nos appels à dons sont également reportés dans la rubrique « Produits liés à la générosité du public » afin de les distinguer des contributions financières sans contrepartie et refléter l'ensemble des produits liés à la générosité du public.

Produits non liés à la générosité du public

Au sein de cette catégorie, sont répertoriés les fonds reçus d'entités privées faisant elles même appel à la générosité du public (organismes privés et fondations). Les fonds collectés font l'objet d'un accord spécifique entre l'Association et l'organisme privé qui détermine la nature du soutien. Cela va du projet spécifique à des actions plus larges dans une zone géographique ou un domaine particulier. Sont incluses aussi dans cette catégorie les ressources issues de conventions conclues avec d'autres ONGs, cheffes de file de Consortium dont SOLIDARITES INTERNATIONAL est membre.

Enfin, cette catégorie inclus également les « autres produits » qui regroupent :

- Les produits de gestion courante, dont les notes de débit émises à nos partenaires lorsqu'ils contribuent aux frais de fonctionnement que SOLIDARITES INTERNATIONAL met à leur disposition pour des formations, des ateliers, des travaux de recherche ou autre.
- Les intérêts bancaires sur placements et les gains de change éventuels sur les mouvements en devises au siège.
- Les produits des cessions d'équipement durable, des remboursements des assurances en cas d'incident exceptionnel (incendie etc.) au siège. Ceux résultant d'actions terrain se trouvent en net des charges dans la rubrique Missions à l'international.

Subventions et autres concours publics

Les « Subventions et autres concours publics » comprennent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics et sont détaillées par origine. Les subventions peuvent être perçues par deux canaux : le siège ou les missions directement.

Les fonds collectés sont regroupés en 6 familles de bailleurs. Ce niveau de granularité correspond au suivi régulier fait tout au long de l'année par l'association.

Reprise sur Provisions et dépréciations

Il regroupe les reprises de l'ensemble des provisions pour risques ainsi que pour risques de change.

Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Ce sont les engagements pris sur les programmes humanitaires des exercices antérieurs qui sont consommés dans l'exercice en cours ainsi que les reprises des engagements spécifiques aux contrats en devises.

Contributions volontaires en nature

Afin de montrer le véritable volume des activités opérationnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL valorise les contributions en nature reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires. Est également comprise la valorisation des dons, du mécénat de compétences dans le cadre de projets spécifiques et la valorisation de la mise à disposition gracieusement d'espace média pour nos campagnes de communication. Ces contributions volontaires en nature sont distinguées selon leur origine : issues de la générosité du public, issues de partenaires privés (mise à disposition d'espace média gracieusement et mécénat de compétence) ou de concours public (don non alimentaire reçu sur le terrain dans le cadre de nos programmes).

Au final, le montant du Total des Ressources utilisées, en bas de tableau, représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.

XXI – TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU CROD

Ce tableau de passage affiche en ligne les différentes lignes du compte de résultat et en colonne les lignes du CROD.

Historiquement, SOLIDARITES INTERNATIONAL a toujours calculé le net des produits financiers et exceptionnels dans les tableaux d'analyse analytique, une section particulière y est consacrée.

XXII – COMPTE EMPLOI RESSOURCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Le compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public est en dernière page de la présente annexe.

Les données présentées dans le CER sont issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau de certains emplois du siège.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle défini dans le règlement de l'ANC 2018-06

LES EMPLOIS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Missions sociales

Il s'agit de l'ensemble des frais de la définition Missions Humanitaires à l'international ci-dessus, à l'exception des dépenses de projets faisant l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou un organisme privé (hors mécénat). C'est l'affectation de ressources à cette rubrique qui permet à SOLIDARITES INTERNATIONAL d'agir en cas de catastrophe naturelle ou grande crise, de financer des projets intégralement ou en partie et qui assure la continuité de ses interventions.

Les frais de sensibilisation du grand public aux situations rencontrées sur nos terrains d'intervention (voir ci-dessus définition complète au moment de la présentation du CROD) sont intégrés à cette catégorie, sur la ligne « Actions réalisées en France par l'organisme ». En 2024, ces frais s'élèvent à 337k€.

Dans cette catégorie est également valorisée la participation des ressources issues de la générosité du public à couvrir le « support aux opérations » (voir ci-dessus définition complète au moment de la présentation du CROD). En 2024, cette participation s'élève à 1 072k€, soit 12% du poste de dépense « support aux opérations ».

Au total, en 2024, les dépenses réalisées grâce aux ressources issues de la générosité du public représentent 2,2% du total des missions sociales de l'exercice.

Affectation des ressources collectées auprès du public

La méthode retenue pour l'affectation des ressources collectées auprès du public se fonde sur les principes suivants :

- Les ressources collectées auprès du public peuvent être affectées ou non affectées
- Les subventions institutionnelles se décomposent en deux parties :
 - En premier, un financement des dépenses directes du projet ;
 - En deuxième, un pourcentage –variable selon le bailleur de fonds – contribuant aux frais administratifs de l'Association.
- Avec des ressources collectées auprès du public largement inférieures aux ressources institutionnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL a pris le principe d'une affectation prioritaire de ces ressources précieuses.

En pratique, ces principes se traduisent en une affectation comme suit :

1. **Les Missions sociales** utilisent en priorité les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'ensemble des frais de la définition Missions Humanitaires à l'international et Missions de sensibilisation ci-dessus, à l'exception des dépenses de projets faisant l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou un organisme privé (hors mécènes).
2. **Les frais d'appel à la générosité du public** viennent en déduction des ressources et établissent les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'affectation de l'intégralité des dépenses de cette rubrique.
3. Le **Support aux Opérations** est défini comme la priorité suivante, en fonction des ressources restant après affectation aux 1. et 2.
4. **Le résultat de l'exercice** est considéré par SOLIDARITES INTERNATIONAL comme résultant de l'affectation des ressources collectées auprès du public. En conséquence, l'affectation des ressources aux rubriques 4. et 5. augmente ou diminue selon que le résultat est excédentaire ou déficitaire.
5. Les **Frais de Fonctionnement** arrivent en dernière place dans cette affectation en raison de la participation importante des bailleurs institutionnels et privés bien qu'ils ne financent pas l'intégralité des Frais de Fonctionnement et du Support aux Opérations de l'exercice.

Frais de recherche de fonds

Les « Frais d'appel à la générosité du public » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit des

- Frais relatifs aux actions de marketing direct auprès du grand public : opérations de fidélisation (donateurs existants) et de prospection (nouveaux donateurs)
- Frais de traitement des dons (prestataire informatique, édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement)
- Honoraires de l'agence de marketing direct
- Salaires et charges et des frais annexes du service de collecte de fonds au siège
- D'une partie des salaires et charges du service partenariat privés en charge qui suit les mécènes.

Frais de fonctionnement

Les ressources issues de la générosité du public ne contribuent pas à ce poste de dépense en 2024

Reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des engagements pris sur les programmes humanitaires en cours financés par une campagne de collecte de fonds spécifique ou un mécène ayant souhaité affecter son don sur une période pluri annuelle qui seront rapportés aux exercices ultérieurs.

Au 31/12/2024, le report en fonds dédiés liés à la générosité du public s'élève à 324k€ liés à des projets pluri annuels financés par des mécènes.

Résultat de l'exercice

En 2024, SOLIDARITES INTERNATIONAL constate un excédent de la générosité du public.

LES RESSOURCES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

La majorité des ressources issues de la générosité du public provient de dons manuels non affectés. Ces dons peuvent être réalisés par prélèvement, paiement CB, virement bancaire, chèque

ou espèce. Ils sont comptabilisés par suite d'un rapprochement entre le logiciel de comptabilité et la base de données des donateurs qui sert à émettre les reçus fiscaux.

La seconde source de ressources sont les legs, donations et assurances-vie. Ces derniers sont comptabilisés à la notification du montant exact.

Enfin la troisième source de ressources est le mécénat venant d'organismes privés (fondations, fondations d'entreprises et entreprises). Ces mécènes sont régulièrement sollicités par les équipes partenariat privés pour des appels à dons. Lorsqu'ils demandent une affectation précise de leur don, un code opérationnel est créé afin d'isoler les dépenses en comptabilité. Ces donations peuvent être faite directement sur notre plateforme de collecte en ligne par CB, par virement bancaire, par chèque ou par prélèvement bancaire.

XXIII – ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

En application du règlement de l'ANC 2023-04, une synthèse de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est présenté dans les comptes de SOLIDARITES INTERNATIONAL. La version détaillée est disponible sur demande.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Afrique du Sud	156
Albanie	40
Allemagne	1 569 884
Andorre	60
Australie	10
Belgique	41 552 520
Bénin	125
Brésil	402
Burkina Faso	5
Burundi	20
Cameroun	20
Canada	1 960
Chine	50
Congo	20
Côte d'Ivoire	20
Danemark	22 956
Egypte	80
Espagne	1 950
États-Unis d'Amérique	72 761 341
Finlande	48
Hongrie	11
Inde	114
Irlande	410
Italie	662 087
Japon	479
Liban	5
Lithuanie	891
Luxembourg	1 486
Madagascar	45
Maroc	335
Nouvelle Calédonie	120
Nouvelle Zélande	2 000
Pays-Bas	16 664
Portugal	440
République démocratique du Congo	20
Royaume-Uni	7 330 224
Sénégal	315
Singapour	600
Suisse	4 318 988
Togo	5
Ukraine	10
Yemen	92

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3. TABLEAUX DETAILLES

IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	639 520	166 242		805 763
Immobilisations corporelles	2 707 803	221 912		2 929 715
Immobilisations financières	327 907	4 503		332 410
TOTAL	3 675 231	392 656		4 067 887

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	273 873	85 643		359 517
Immobilisations corporelles	2 225 906	273 178		2 499 084
Immobilisations financières				
TOTAL	2 499 779	358 821		2 858 600

TABLEAU DES DEPRECIATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Dépréciations cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Diminutions : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Dépréciations cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	79 508		3 128	76 380
TOTAL	79 508		3 128	76 380

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

Les dépréciations d'immobilisations financières concernent uniquement des cautions terrain et s'élèvent à 76 380 euros.

Les cautions versées par les missions sont dépréciées de la sorte :

- Les cautions portant sur des locaux sont dépréciées à hauteur de 30%,
- Les cautions versées aux fournisseurs d'eau et d'énergie (carburant, fioul) sont dépréciées à hauteur de 100%,
- Les cautions portant les appareils de communication sont dépréciées à hauteur de 100%,
- Les cautions portant sur les véhicules sont dépréciées à hauteur de 100%.

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCE-VIE

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations »	392 020
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	392 020

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	1 973 772	2 069 660	1 973 772	2 069 660
Provisions pour risques de change	224 799	498 966	224 799	498 966
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	2 198 571	2 568 626	2 198 571	2 568 626

PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES BAILLEURS

TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES BAILLEURS						
	<i>Créances valeur en euros du compte Provision comptes bailleurs douteux</i>	<i>% de créances en dépréciation</i>	<i>OD créances irrécouvrables</i>	<i>Dotation aux prov pour dépréciation</i>	<i>Reprise de prov pour dépréciation</i>	<i>Solde du compte Provision comptes bailleurs douteux</i>
Bailleurs douteux						
Créances bailleurs	483 602	100%		804 746	-483 602	804 746
TOTAL	483 602			804 746		804 746

CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024			
<i>Créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité</i>	
		<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :	134 673 841	21 370 022	113 303 820
Bailleurs - débiteurs divers	124 700 587	11 396 767	113 303 820
Frais de Personnel / Caisses sociales - Débiteurs			
Fournisseurs débiteurs			
Fournisseurs RRR et autres avoirs			
Partenaire / débiteurs			
Autres débiteurs	9 973 255	9 973 255	
TOTAL	134 673 841	21 370 022	113 303 820

Les projets concernés par les créances à échéances à plus d'un an sont des projets pluriannuels financés par des bailleurs institutionnels (Europeaid, DFID, Echo...), soit directement, soit au travers d'un consortium.

Les créances bailleurs incluent les montants totaux dus dans le cadre de projets en consortium ou en partenariat à hauteur de 24.301 k€. Ce montant trouve sa contrepartie dans le poste « autres dettes » (cf. Ci-après).

DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024

<i>Dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité</i>	
		<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
dont:			
- à deux ans au maximum à l'origine			
- à plus de 2 ans à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers	2 580 711	2 580 711	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 358 292	3 358 292	
Dettes fiscales et sociales	9 911 325	9 911 325	
Autres dettes	27 029 850	27 029 850	
TOTAL	42 880 178	42 880 178	

Les dettes sur programme en cours présentent les montants restant à verser aux partenaires opérationnels en consortium avec SOLIDARITES INTERNATIONAL pour lequel nous sommes chef de file.

DETTES FINANCIERES

TABLEAU DES DETTES FINANCIERES				
Etat des empunts et dettes financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.500 - HSBC				
Billet à ordre K€.700 - HSBC				
Dettes financières diverses (dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs)	2 580 711	2 580 711		
TOTAUX	2 580 711	2 580 711		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des intérêts de l'exercice				

Le poste « dettes financières diverses » correspondent essentiellement aux revalorisations des soldes de nos banques et caisses en devise au taux de décembre 2024 pour 2 498 K€.

COMPTES DE REGULARISATION

RECAPITULATIF CCA FNP CP PNP ANP								
	Charges Constatées d'Avance	Factures non Parvenues	CP personnel local + Volontaire + Expats	CP Salaries + CHG P. SIEGE	Autres Charges sociales à payer SIEGE	Autres Charges fiscales à payer SIEGE	Avoirs Non Parvenu	Produits à Recevoir
SIEGE	38 711	296 456		933 176	74 768	27 308	-15	69 310
AFGHANISTAN	1 927		98 775					
BANGLADESH			12 220					
BURKINA FASO	58 402		72 588					
CAMEROUN	72 423							
COLOMBIE			1 617					
ETHIOPIE			255					
FRANCE								
HAITI	-46							
LIBAN								
MALI	4 479		7 941					
MOZAMBIQUE	2 736							
MYANMAR	222 238							
NIGER	795		28 499					
NIGERIA	108 986							
PALESTINE			7 434					
PAKISTAN								
RCA								
RDC	2 463							
SYRIE	11 944		3 861					
SOUDAN	8 204							
SUD SOUDAN	25 894		167 429					
TCHAD								
TOGO	152		1 056					
TRANSVERSAL								
UKRAINE			88 389					
YEMEN	149							
VENEZUELA			21 569					
TOTAL	559 458	296 456	511 633	933 176	74 768	27 308	-15	69 310

RESULTAT FINANCIER

du 1er janvier au 31 Décembre 2024

		Débit	Crédit
CHARGES FINANCIERES			
661 000	INTERETS BANCAIRES SIEGE ET TERRAIN	89 645	
666 000	PERTES DE CHANGE	6 937 713	
686 500	PROVISION POUR RISQUE DE CHANGE	498 966	
686 620	DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES	76 880	
TOTAL		7 603 204	
PRODUITS FINANCIERS			
761 000	PRODUITS FINANCIERS		
762100	REVENUS DE TITRES IMMOBILISES		
764 000	REVENUS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
766 000	GAINS DE CHANGE		9 137 357
768 000	INTERETS BANCAIRE SIEGE ET TERRAIN		242 661
768 200	INTERETS DE RETARD		
786 500	REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUE CHANGE		224 799
786 620	REPRISE DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		79 508
TOTAL			9 684 324
RESULTAT FINANCIER			2 081 120

Les pertes de change de l'exercice s'élèvent à 6 937 713 Euros et les gains de change à 9 137 357 Euros.

Ces gains et pertes de change reflètent l'impact des évolutions de taux de change des devises – notamment l'US Dollar, le GBP Livre sterling - par rapport à l'Euro sur la mise en œuvre des projets sur les missions à l'international. Il s'agit de l'impact notamment de change (les pertes et les gains) :

- Sur les transferts de la trésorerie (les réceptions de fonds et les approvisionnements des missions)
- Sur l'écart de conversion constaté à la clôture sur les comptes de caisses et de trésorerie en devises
- À la variation des taux historiques à la date de signature des contrats et du taux de la devise au jour de l'encaissement.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

		DEBIT	CREDIT
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
671 100	CHARGES EXCEPTIONNELLES TERRAIN	199 861	
671 200	DIFFERENCES DE CAISSE TERRAIN	-2 032	
671 800	PENALITES AMENDES FISCALES ET SOCIALES	840	
672 000	CHARGES EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS	12 301	
675 200	VALEUR NETTE CPTA CESS° IMMO CORPO		
678 800	CHARGES EXCEPTIONNELLES SIEGE	3 628	
687 500	DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
689 700	ENGAGEMENT EXCEPT. A REALISER		
TOTAL		214 599	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS TERRAIN		184 929
771 800	CESSION EQUIPEMENTS DURABLES BAILLEURS		38 987
772 000	PRODUITS EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS		265 426
775 200	PROD CESS° IMMO CORPO		9 604
778 800	PRODUITS EXCEPTIONNELS SIEGE		106 492
787 500	REPRISES AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
TOTAL			605 438
RESULTAT EXCEPTIONNEL		390 840	

Les produits exceptionnels terrain résultent pour 184.929 euros des ventes de certains meubles et matériel sur des missions lors des fermetures de bases ou de missions.

Par ailleurs sur l'exercice 2024, 265.426 euros ont été comptabilisés au crédit du compte « produits exceptionnels sur exercice antérieurs ». Il s'agit notamment de régularisations de charges sociales de 2023 pour 253.488 euros.

Les charges exceptionnelles terrain s'élèvent cette année à 199.861 Euros. Il s'agit principalement de pertes exceptionnelles suite des pertes en trésorerie sur diverses missions ou des régularisations d'avances faites à des salariés expatriés.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	6 955 643	6 955 643	7 835 332	7 835 332
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 505	4 505	3 640	3 640
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	5 814 666	5 814 666	5 725 236	5 725 236
- Legs, donations et assurances-vie	392 020	392 020	292 475	292 475
- Mécénat	728 596	728 596	1 800 891	1 800 891
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	15 856	15 856	13 090	13 090
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	40 219 166		41 602 163	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	38 279 994		40 263 512	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 939 172		1 338 651	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	124 786 120		131 227 058	
Nations Unies	13 635 338		21 209 479	
UE - Commission Européenne	25 785 239		33 336 084	
Autres Bailleurs Etatiques	3 932 949		4 052 424	
France - Collectivités & assimilés	797 258		1 485 024	
France - Etat & agence étatiques	34 602 307		30 266 148	
Etats-Unis	46 033 030		40 877 898	
4 - REPRISSES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 761 681		2 775 038	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	143 678 106	249 630	148 957 886	369 099
6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	2 761 116		3 253 384	
6.1 Contributions volontaire liées à la générosité du public	102 237		34 723	
Bénévolat	102 237		34 723	
Prestation en nature	0		0	
Dons	0		0	
6.2 Contributions volontaire non liées à la générosité du public	0		419 926	
6.3 Concours public en nature	2 658 879		2 798 734	
Prestation en nature	1 720 272		0	
Dons	938 607		2 798 734	
TOTAL	321 161 832	7 205 272	335 650 861	8 204 431
<i>Total ressources utilisées dans l'année</i>	<i>177 375 755</i>	<i>6 881 401</i>	<i>191 972 755</i>	<i>7 954 801</i>
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	160 571 865	3 552 187	175 683 466	2 796 644
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	2 604 874	145 016	2 114 403	21 812
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	149 976 682	3 407 171	168 654 308	2 774 832
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	7 990 309		4 914 755	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 367 661	3 199 662	3 614 764	3 315 290
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 199 662	3 199 662	3 315 290	3 315 290
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	167 999		299 475	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 218 532		4 732 303	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 450 252		2 761 681	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0		0	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	143 786 076	323 871	143 678 106	249 630
7 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	2 761 116		3 253 384	
7.1 Contributions volontaires aux missions sociales	986 090		2 872 283	
Réalisées en France	91 583		22 479	
Réalisées à l'étranger	894 507		2 849 804	
7.2 Contributions volontaires à la recherche de fonds	0		0	
7.3 Contributions volontaires au fonctionnement	1 775 026		381 101	
TOTAL	317 155 503	7 075 721	333 723 705	6 361 563
<i>Total emplois utilisés dans l'année</i>	<i>173 369 427</i>	<i>6 751 850</i>	<i>190 045 598</i>	<i>6 111 933</i>
<i>Dont netting des pdts financiers/pdts exceptionnels</i>	<i>10 715 083</i>		<i>10 209 550</i>	
EXCEDENT OU DEFICIT	4 006 329	129 551	1 927 157	1 842 868

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	459 158	0	64 276 925	0	2 103 264	4 956	576 854	0	0	0	67 421 157
Variation de stock	0	0	1 754	0	-2 138	0	-71 323	0	0	0	-71 707
Autres achats et charges externes	233 648	0	24 696 284	0	654 756	12 970	1 310 576	0	0	0	26 908 233
Aides financières	0	0	54 913	7 990 309	0	0	0	0	0	0	8 045 222
Impôts, taxes et versements assimilés	80	0	706 493	0	1 508	0	890 971	0	0	0	1 599 052
Salaires et traitements	1 572 602	0	55 249 774	0	376 879	1 244 448	-3 417 135	0	0	0	55 026 568
Charges sociales	-66	0	1 988 812	0	362	6 921	5 050 114	0	0	0	7 046 143
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 472	0	150 851	0	0	0	200 498	804 746	0	0	1 163 567
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	2 069 660	0	0	2 069 660
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 786 076	143 786 076
Autres charges	-1 234	0	4 241 645	0	16 739	0	40 546	0	0	0	4 297 696
Charges financières	1 234	0	4 913 917	0	0	0	2 112 208	575 846	0	0	7 603 204
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52	0	197 778	0	475	0	16 294	0	0	0	214 599
Participations des salariés aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secours en nature	1 500	0	894 507	0	0	0	42 600	0	0	0	938 607
Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0	0	0	0	0	1 720 272	0	0	0	1 720 272
Prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel bénévole	71 194	0	18 889	0	0	0	12 155	0	0	0	102 237
TOTAL	2 345 640	0	157 392 540	7 990 309	3 151 845	1 269 295	8 484 629	3 450 252	0	143 786 076	327 870 587

DONT NETTING PRODUITS FINANCIERS/ PRODUITS EXCEPTIONNELS	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 505	0	2 425 634	0	47 817	-1 101 296	-1 528 775	0	0	0	-142 114
Différences positives de change	0	0	-6 094 185	0	0	0	-1 967 133	0	0	0	-8 061 318
Autres intérêts et produits assimilés	0	0	-1 279	0	0	0	0	0	0	0	-1 279
Autres produits	-447	0	-2 275 177	0	0	0	0	0	0	0	-2 275 624
Ventes de prestations de service	0	0	-996	0	0	0	-300	0	0	0	-1 296
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	-233 453	0	0	0	0	0	0	0	-233 453
TOTAL	14 058	0	-6 179 455	0	47 817	-1 101 296	-3 496 207	0	0	0	-10 715 083

SOLIDARITES INTERNATIONAL - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) - 2024

EMPLOIS PAR DESTINATION		2024	2023	RESSOURCES PAR DESTINATION		2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 – MISSIONS SOCIALES		3 552 187	2 796 644	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		6 955 643	7 835 332
1.1 Réalisées en France				1.1 Cotisations sans contrepartie		4 505	3 640
- Actions réalisées par l'organisme		481 775	270 084	1.2 Dons, legs et mécénats		0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		0	0	- Dons manuels		5 814 666	5 725 236
1.2 Réalisées à l'étranger				- Legs, donations et assurances-vie		392 020	292 475
- Actions réalisées par l'organisme		3 070 412	2 526 559	- Mécénats		728 596	1 800 891
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		15 856	13 090
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		3 199 662	3 315 290				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		3 199 662	3 315 290				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		0	0				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT		0	0				
TOTAL DES EMPLOIS		6 751 850	6 111 933	TOTAL DES RESSOURCES		6 955 643	7 835 332
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		0	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		323 871	249 630	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		249 630	369 099
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		129 551	1 842 868	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		0	0
TOTAL		7 205 272	8 204 431	TOTAL		7 205 272	8 204 431

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 907 687
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	129 551
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 037 239

SOLIDARITES INTERNATIONAL - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) - 2024

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2024	2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE		2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		986 090	2 872 283	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
Réalisées en France		72 694	5 519	Bénévolat		102 237	34 723
Réalisées à l'étranger		913 396	2 866 764	Prestations en nature		1 720 272	419 026
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		0	0	Dons		938 607	2 799 634
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		1 775 026	381 101				
TOTAL		2 761 116	3 253 384	TOTAL		2 761 116	3 253 384

Solidarités International

89 rue de Paris
92110 Clichy

info@solidarites.org